



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CHSCT du 23/06/2021

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme GOUBERT (Directrice départementale)
M. JOUVE (Directeur départemental adjoint)

Mme ANGLADE (Assistante de Prévention)

M. THIEBAUT (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) en visioconférence
Mme MAURY (Assistante sociale) en visioconférence

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. BASTIEN (FO-DGFIP)

Mme BECKER (FO-DGFIP)

M. BRUN (CGT Finances Publiques)

M. VEYLET (CGT Finances Publiques)

M. GRIFFAULT (Solidaires Finances Publiques)

M. FERREIRA (Solidaires Finances Publiques)

1/ Procès-verbal du CHSCT du 30/03/21 :

Il est approuvé par FO et SOLIDAIRES

La CGT mentionne des interventions non reprises sur le PV et d'autres attribuées aux OS sans distinction du syndicat.

2/ Retour de visite de M. THIEBAUT, ISST, suite à la mise en place du NRP à MAURIAC :

M. Thiebaut indique les points suivants :

- Il reste à finir de désencombrer les locaux
- Revoir la conformité électrique avec un professionnel
- Les collègues de l'antenne du SIE d'AURILLAC sur site de MAURIAC ont signalé l'intrusion de pigeons par le toit, atteignant les sous plafonds, se trouvant parfois bloqués à l'intérieur, d'où un problème d'hygiène et d'odeurs
- Inquiétude sur l'organisation du travail dans le temps

Suite à notre visite de site réalisée le 10/06/21 sur le SGC, nous signalons l'installation de bureaux en marguerite dans des pièces très spacieuses, avec une seule perche électrique au centre, empêchant tout espacement entre les agents, ce qui en période de crise sanitaire semble aberrant. L'ISST a fait le même constat.

La possibilité de mettre d'autres perches en place va être étudiée par la Direction.

L'ISST précise qu'il faut au préalable vérifier la solidité des faux plafonds.

M. Thiebaut a également fait une visite de site à SAINT FLOUR dans le cadre de la mise en place du NRP au 1^{er} janvier prochain. Il en fait les constats suivants :

- il reste des encombrants à évacuer
- problème d'évacuation sur une issue fermée par un rideau métallique électrique : la mise en place d'un système à déclenchement manuel est à revoir

3/ Présentation du DUERP 2019-2020 :

Cette présentation fait suite au groupe de travail réuni partiellement en présentiel le 7 juin dernier, 3 personnes étant en visioconférence. Cette dernière étant de très mauvaise qualité, les 3 personnes en distanciel avaient quitté la réunion au bout d'une heure.

Au cours de ce GT, les OS ont à nouveau mentionné l'absence d'un médecin de prévention et d'une assistante sociale dans le département.

Mme MAURY, assistante sociale dans la Creuse et qui assure l'intérim pour notre département, avait commencé à s'organiser en groupant sa permanence avec des rendez-vous avec les agents une fois par trimestre. La crise sanitaire a empêché cette organisation et dès qu'elle le pourra, elle reprendra ce rythme.

17 agents dont 6 retraités l'ont contactée, pour des problèmes d'aspect personnel et familial.

Elle n'a reçu aucune demande de consultation de psychologue.

Elle ajoute enfin que les RDV en visio n'ont pas eu de succès.

L'étude du DUERP fait ressortir majoritairement les problèmes suivants :

- Ergonomie : fatigue visuelle (travail sur écran), problèmes de dos
- Risques psycho-sociaux : exigences du travail et manque d'effectifs, mise en place du NRP et inquiétude pour l'avenir
- Risque d'agression physique ou verbale (agents au guichet, huissier, BCR, vérificateurs, géomètres...) : l'agent concerné doit le signaler au moyen de la fiche de signalement (Ulysse / les agents / conditions de vie au travail / l'expression des agents sur les conditions de travail)

A la DDFIP du Cantal, ces fiches de signalement sont systématiquement suivies d'effet. Il est à noter que lors des interventions sur le terrain, l'agent peut demander à être accompagné des forces de l'ordre.

- Télétravail : risque d'isolement et problèmes d'ergonomie

Il est également à noter un problème d'amiante à la Trésorerie de VIC/CERE au niveau du revêtement de sol, résolu par la pose de plaques sur le sol dégradé.

Concernant les risques psycho-sociaux, les OS demandent un audit des services par un organisme extérieur à la DGFIP, sur l'organisation et les conditions de travail.

Nous pensons que permettre l'accès à des consultations de psychologues ne permet pas de soigner l'origine du mal.

Le plan annuel de prévention est adopté à l'unanimité.

4/ Bilan COVID :

- Diffusion des informations locales et nationales
- Mise à disposition du matériel : gel hydroalcoolique, alcool, lingettes, masques
- Respect des règles sanitaires lors des visites de sites (marquage au sol, mise à disposition de gel pour les usagers au niveau des guichets...)
- Nettoyage des locaux
- Suivi des télétravailleurs, notamment ceux qui pour des raisons de santé télétravaillent 5 jours /5 (contact téléphonique de la référente COVID)
- Retour progressif des télétravailleurs en présentiel

5/ Budget CHSCT :

Les travaux de réfection de l'éclairage pour 5706,23 euros (plan pluriannuel LED) est adopté, de même que l'achat d'une souris ergonomique (358,80 euros) et d'un bureau réglable en hauteur (228 euros)

Les autres propositions de la Direction sont mises en suspens, les OS étant en attente de la mise à disposition des devis demandés pour l'audit relatif aux risques psycho-sociaux.

Les formations Conduite à risque, Secourisme et utilisation des défibrillateurs seront proposées à la rentrée.

6/ Questions diverses :

Nous réitérons notre demande de réparation de la climatisation de la DDFIP en panne pour le troisième été.

En réponse, la Direction nous indique qu'elle n'est pas réparable car les pièces de rechange ne sont plus compatibles, et que le changement total du système représente un budget excessif.

La demande de la DDFIP du CANTAL pour le financement dans le cadre du plan de relance n'a pas été retenue.

Il en est de même pour la demande formulée pour la réfection de l'isolation thermique des locaux de la DDFIP.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION



CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt